



Politique de Sécurité Aéroclub Les Ailes Tourangelles

L'aéroclub « les Ailes Tourangelles » attache la plus haute importance à la sécurité, à la prévention des accidents et des incidents liés à la pratique du pilotage

Dans ce cadre, l'aéroclub met en place une politique de sécurité et de prévention des risques avec la mise en œuvre de mesures raisonnables et réalistes dans un objectif d'amélioration continue.

La politique de sécurité de l'aéroclub se définit en s'appuyant sur les points suivants :

- la désignation d'un correspondant sécurité qui prend en charge la promotion de la prévention
- la mise en place d'une commission prévention- sécurité interne au club
- la mise en place d'une commission REX en charge de l'analyse des événements relatés par les pilotes dans le dispositif REX du club
- la désignation d'un responsable pédagogique en charge de la formation des pilotes (élèves et brevetés)
- l'élaboration d'un plan d'actions de prévention annuel sur la base des écarts identifiés, notamment grâce à l'aérodagnostic et au REX
- la mise en œuvre de ces actions et de leur suivi dont un état est fait à chaque réunion du comité directeur
- la collaboration avec le correspondant régional sécurité et la commission sécurité de la FFA
- la communication régulière auprès des membres du club des mesures prises en matière de sécurité
- la démarche sécurité volontariste de chaque pilote :

Chacun est acteur de la sécurité sur la plateforme et en vol en se conformant aux règles définies par les autorités aéronautiques et aux consignes de sécurité de l'aérodrome. Il doit en permanence se préparer mentalement à l'imprévu comme transmis lors de la formation initiale. Il doit veiller à l'utilisation normale des avions et signaler tout dysfonctionnement constaté dans le souci de la sécurité des utilisateurs suivants.

La sécurité est l'affaire de tous !

Le Président de l'aéroclub « les Ailes Tourangelles »